

De Vous à Mouais

Prochaine parution :

Octobre 2021

Dépôt des articles au plus tard

le 20 septembre 2021

(par courriel).

Bulletin municipal gratuit de la Mairie de Mouais - Directeur de Publication : M. Yvan MENAGER, Maire. Mairie - 5, rue de la Mairie - 44590 MOUAIS Tél : 02 40 07 73 41 Fax : 02 40 07 73 33 Courriel : mairie.mouais@wanadoo.fr - Site internet : www.mouais.fr - Dépôt légal : septembre 2016.



PERMANENCES DES ELUS

M. Yvan MENAGER Maire : sur R.D.V. au 02 40 07 73 41

⇒ Monsieur Sébastien HAULBERT, 1er adjoint chargé des Finances, de la Communication, du tourisme et du cadre de vie. 02.40.07.73.41

⇒ Madame Ketty KNOCKAERT-GUILLAUME, 2ème Adjointe chargée des affaires scolaires et sociales et de la vie associatives 02.40.07.73.41

⇒ Monsieur Eric DEWAELE, 3ème Adjoint chargé de l'urbanisme, de la voirie des travaux et du bâtiment 02.40.07.73.41

Monsieur Yves DANIEL Député : permanence : 4, Allée des Lilas - 44170 NOZAY (face à la communauté de communes). Prendre R.D.V. au 09 67 06 38 17 ou courriel : permanence-depute@yves-daniel.org
Conseiller Départemental : M. BIGAUD Yannick ou M^{me} DOUET Anne-Sophie : 1^{er} mercredi du mois : 9 h/12 h - Pole Emploi Social DERVAL.

SERVICES : PETIT MEMO

Les numéros d'urgences

SAMU..... 15 Pompiers.....18 Gendarmerie.....17

Permanences médicales et paramédicales

Le soir à partir de 20 h et le week-end à partir du samedi midi, pour contacter un médecin, composer le 15

Mairie : Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 02 40 07 73 41

A.D.M.R. de Derval : 02 40 07 81 67

A.M.D. de Sion-les-Mines : 02 40 28 94 37

Bibliothèque « Lire, Lire là » : Place de l'église - Mouais 02 40 07 67 34. Mardi 10 h-12 h et samedi 15 h 17 h

Centre de soins infirmiers - OPASS : 2, rue de la Poste - Sion-les-Mines - 02 40 07 01 24 : Permanences le mardi et le jeudi de 8 h à 8 h 30 14 rue de la Garlais à Derval

Centre Médico Social : 02.40.79.40.76

Communauté de Communes du secteur de Châteaubriant-Derval :

5 rue Gabriel Delatour 44110 CHATEAUBRIANT

Standard : 02 28 04 06 33

Déchetterie (au « Vieux Bourg » de Lusanger) Lundi, vendredi, samedi : 14 h à 18 h - Mercredi : 9 h à 12 h.

Espace aquatique intercommunal : 02.40.07.50.00

www.espace-aquatique-derval.com

Enfance-Jeunesse « Potes des 7 lieux » : 12, rue de Redon - Derval 02 28 50 46 39. Centre de loisirs pour les 4/11 ans - Animation jeunesse 11/17 ans

Espace France Services Derval : 14, rue de la Garlais - Derval - 02 40 81 82 26 Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30/ 13 h 30 - 17 h

Relais Assistants Maternelles : 8, rue du Lavoir - Derval 02 40 07 27 95. Lundi, jeudi, vendredi : 9 h - 12 h 30 - Mardi : 14 h - 17 h

Transport « ALEOP » : 09..69.39.40.44

Bulletin disponible :

- ☒ en Mairie
- ☒ au café « Pic'assiette »
- ☒ au « Fournil du Verger »
- ☒ à la bibliothèque
- ☒ en version couleur par courriel
- ☒ www.mouais.fr
- ☒ Espace France Services de Derval

PORTES OUVERTES ECOLE

Une journée portes ouvertes de l'école de Mouais se déroulera le **samedi 16 octobre 2021.**

A cette occasion il sera organisé un VIDE MAIRIE et un VIDE ECOLE de **14 h à 18 h.** Les amateurs d'objets vintage ou de livres anciens y trouveront très certainement leur bonheur. Les fonds récoltés permettront de financer une partie du voyage scolaire.

De plus, une boîte à idées sera mise à disposition afin que chacun d'entre vous puisse proposer un nom pour notre nouvelle école... !!!



RENTREE DES CLASSES

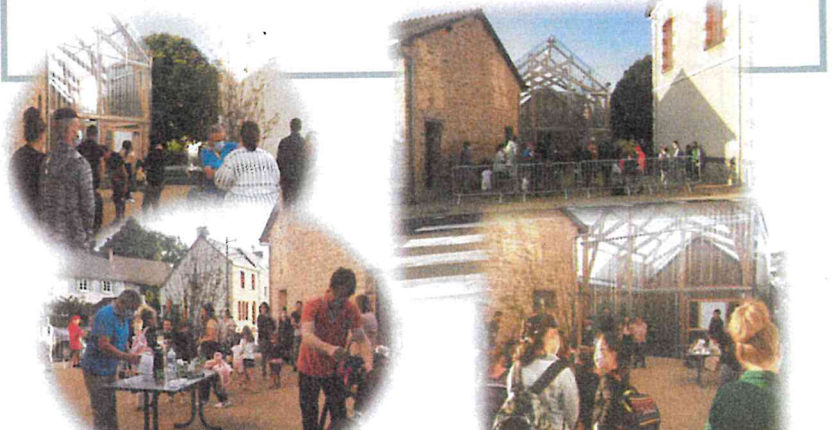
Après un été maussade le soleil a fait sa rentrée avec les enfants. C'est, comme chaque année, autour d'un café offert par la municipalité qu'a débuté cette rentrée scolaire.

Mme Nathalie NEVOUX, a pris la direction de l'école et s'occupera de la classe des TPS, GS, MS, et CP.

Monsieur Johann BIGOT garde la classe des CE1, CE2, CM1 et CM2.

Mme JAFFRE Elaine a repris ses fonctions d'ATSEM et garde, bien sûr, la direction du périscolaire.

NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUS ET TOUTES UNE TRES BONNE ANNEE SCOLAIRE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mai : Unanimité

Ø Extension et réhabilitation de l'école phase 2 : demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle le projet d'extension et de réhabilitation de l'école communale et présente le plan de financement arrêté au 3 mai 2021. Suite à de nombreux imprévus le reste à charge pour la commune de Mouais qui était initialement de 178 594,94 euros s'établit au 3 mai à 255 149,28 soit 76 554,82 euro de surcoût.

Afin de pouvoir diminuer ce reste à charge la Commune sollicite une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval au titre du fonds de concours 2021.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires à la constitution du dossier.

Ø Restaurant scolaire : Mise en place d'une tarification sociale à compter du 1er septembre 2021

Les prix des repas servis au restaurant scolaire ont été fixés au 10 septembre 2020 à :

- 3.40 € le prix du repas pour les enfants de la commune et des communes extérieures fréquentant la cantine ;
- 7.00 € le prix du repas pour les adultes.

L'adjointe aux affaires scolaires expose que la commune de Mouais est éligible depuis le 1^{er} avril 2021 au dispositif de tarification sociale des cantines dit « dispositif des cantines à 1€ ».

Une aide de l'État de 3 € par repas facturé maximum 1 € aux familles est versée aux collectivités à condition que la grille tarifaire de restauration scolaire prévoit au moins trois tranches, calculées selon le quotient familial ; au moins une tranche devant être inférieure ou égale à 1€ et une supérieure à 1€. L'État s'engage sur 3 ans au travers de la signature d'une convention avec la collectivité.

Après délibération, compte tenu de cette aide proposée par l'État, le conseil municipal décide à l'unanimité d'instaurer une tarification sociale à la cantine scolaire et fixe les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2021 :

Tarification sociale pour les enfants fréquentant la cantine :

	Prix du repas
Tranche 1 (QF < à 400 €)	1 €
Tranche 2 (QF entre 400 € et 650 €)	1 €
Tranche 3 (QF entre 651 € et 950 €)	1 €
Tranche 4 (QF entre 951 € et 1 250 €)	2.20 €
Tranche 5 (QF > à 1 251 €)	3.40 €

Ø Éclairage public de l'école

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'accord donné au SYDELA pour le lancement de l'étude concernant l'éclairage public de l'école, il convient de statuer sur la proposition financière du SYDELA afin de pouvoir engager les travaux.

Présentation de la proposition du SYDELA

Travaux		Participation financière à verser au SYDELA		
Catégorie de travaux	Coût H.T estimé	Estimée H.T.	T.V.A.	Participation totale estimée
EP56 Réalisation de travaux neufs ou rénovation de réseaux éclairage public	3 601,32 €	1 728,63 €	0	1 728,63 €
Total de l'opération	3 601,32 €	1 728,63	0	1 728,63

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord de participation financière pour un montant de 1 728,63 €.

Information tarification restauration scolaire

A partir de cette année scolaire, l'équipe municipale a mis en place la cantine à « 1 euro » subventionnée par l'état. La tarification pour la cantine sera donc la suivante :

- Tranche 1 (QF < à 400 euros) 1 euro
- Tranche 2 (QF entre 400 et 650 euros) 1 euro
- Tranche 3 (QF entre 651 et 950 euros) 1 euro
- Tranche 4 (QF entre 951 et 1250 euros) 2,20 euros
- Tranche 4 (QF > à 1251 euros) 3,40 euros



Pour pouvoir en bénéficier, il est impératif de donner un justificatif Caf dans le dossier d'inscription de la cantine sinon la tranche maximale sera appliquée automatiquement.

REPAS DES AINES 2021

Le Conseil municipal de la Commune a décidé de maintenir le repas des aînés pour cette année 2021.

La date retenue est :

DIMANCHE 24 OCTOBRE 2021

Salle Paill'Hôtes

Vous recevrez courant septembre un courrier de réservation comme les années précédentes. Si vous avez eu 65 ans vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître auprès du service « accueil » de la Mairie au **02.40.07.73.41**

MARCHE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Depuis le vendredi 9 juillet un marché bio a lieu tous les vendredis de **17 h 00 à 20 h 00** sur la place de l'Eglise.

N'hésitez pas à venir rencontrer les producteurs locaux qui vous proposent légumes, viandes, œufs, rillettes etc.. !!!!

Pour information le stationnement est interdit sur la place de l'église le vendredi après-midi



Comité de lignes Portes de Bretagne
Lignes TER : 1 - 2 - 2 bis
Lignes CAR : Lignes interurbaines régulières du réseau Aleop en Loire-Atlantique

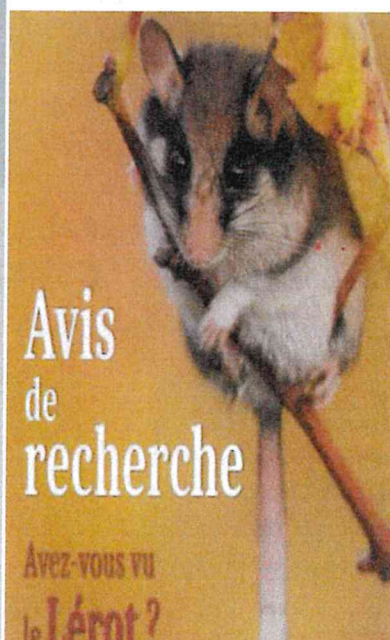
Port du masque et présentation du pass sanitaire obligatoires

Usagers des transports régionaux
Vous avez la parole !

JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021, 19H
à Saint-Gildas-des-Bois (44)
Salle des Petits moulins, route de Genrouët



AVIS DE RECHERCHE



Le Lérot est un rongeur hibernant forestier et anthropophile. C'est un omnivore opportuniste qui peut apprécier nos pommes stockées dans la cave, nos réserves de noix ou noisettes... L'espèce gîte dans des nids qu'il confectionne dans des anfractuosités (trous d'arbres et de murs, fissures de rochers, nichoirs, ...). En Loire-Atlantique, contrairement aux départements bretons, l'espèce est encore bien présente et semble se maintenir sans que nous puissions évaluer avec précision l'état de ses populations.

CONTACTS

- Groupe Mammalogie Breton :
Thomas.le-campion@gmb.bzh
02.23.63.40.58
06.99.70.74.85
06.35.15.71.03

L'aller-retour Châteaubriant-Rennes à 10 € en vente à la Maison de la Mobilité

La Maison de la Mobilité gérée par la Communauté de Communes à la gare à Châteaubriant va délivrer toute l'offre des tarifs bretons de trains dans le cadre de la réouverture de la ligne ferroviaire vers Rennes.

Le poste de vente du guichet de la maison de la mobilité vient d'être configuré pour délivrer le prix rond à 10 € avec retour gratuit pour le trajet Châteaubriant-Rennes (proposé sur 3 des 5 allers-retours en semaine et tous les trajets en week-end) depuis le lundi 30 août.

En plus de cette offre très attractive pour les trajets occasionnels, les solutions suivantes à tarif réduit seront également disponibles au guichet :

Billet gratuit moins de 12 ans accompagné,

Billet BreizhGo solidaire à 3 € l'aller (carte spécifique nécessaire : RSA, demandeurs d'emploi de plus de 4 mois...),

Prix rond à 10 € l'aller,

Formule aller-retour jeune (moins de 26 ans) à 50% de réduction (retour le lendemain),

Billet TER moins de 26 ans à 8 € l'aller jusqu'à 150 km de trajet en Bretagne (Châteaubriant - St Malo par exemple) et 15 € au-delà (Châteaubriant-Brest par exemple).

Les agents de la Maison de la Mobilité bénéficient d'une formation dispensée par la SNCF pour délivrer ces différents titres de transport et apporter tous les conseils aux usagers.

CONTACT

Maison de la mobilité rue de la gare 44110 Châteaubriant

Tél : 02 40 28 79 60

maison.mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi : 8h00 à 12h30 - 14h00 à 18h30 ; samedi : 9h00 à 13h00

10 ANS DU CLUB
Ferme Equestre Crugères aux Ventes

18 & 19 SEPT 2021

samedi 10h-02h / dimanche 12h-18h

FÊTE DE LA FERME EQUESTRE

BAPTÊMES PONEYS / ATTELAGE

SPECTACLES EQUESTRES

CONCERTS

MOUAIS

Buvette
Restauration
Camping
sur place

Renseignements et inscriptions pour les cours d'équitation à l'année

06 63 57 63 78 - Le Tertre - MOUAIS
lebruyevic@btmail.fr



Une nouvelle crèche à DERVAL ouverte à toutes les familles. Inscription sans condition de lieu d'habitation.

nouveau service de mode de garde haut de gamme pour les 0-3 ans.

Ouverture de 7h30 à 19h00

WELCOME à vos familles et enfants de MOUAIS

Sandrine CASSAGNE



Centre de santé OPASS—3 place de l'Eglise

44590 SION LES MINES 02.40.07.01.24

L'OPASS a le plaisir de vous informer de l'arrivée depuis le 1er septembre du Docteur SARRAZIN Alice dans l'équipe du Centre de santé. Elle sera présente au cabinet situé 3 place de l'église à Sion-les-Mines les mercredi, jeudi, vendredi et un samedi sur deux.

Consultations sur RV au 02.40.07.03.13 ou en réservant sur www.doctolib.fr.



L'ACCUEIL FAMILIAL
THERAPEUTIQUE ADULTE

RECRUTE DANS LE 44

Notre service recrute des accueillants familiaux sur tout le département de la Loire Atlantique.

Il s'agit de prendre en charge à son domicile, à temps plein, ou sur des périodes de relais, une personne adulte, atteinte d'un handicap psychique stabilisé, ayant besoin d'un accompagnement dans un cadre familial.

Les familles sont salariées du CH EPSYLAN, sous contrat de travail de droit public, avec des congés annuels, des droits à la formation professionnelle, frais de déplacements...

Elles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les professionnels du service dans la prise en charge de leurs accueillis, avec une équipe joignable 7 jours sur 7.

Pour plus de renseignements, contactez le service par téléphone au 02.40.48.89.17 / 13 ou au 02.40.48.65.28, ou par mail aft.nantes@ch-epsylan.fr

+ d'infos sur le site web du CH EPSYLAN rubrique recrutement / offres d'emploi non médicales



BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT

JDC

JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !